



NOUVELLES VACCINATIONS À LA PHARMACIE : N'ATTENDEZ PAS, SAUTEZ LE PAS !

*Votre pharmacien Alphega
vous vaccine : DTP, coqueluche,
hépatites A et B...*



ÉDITO

La vaccination consiste à protéger un individu contre une maladie en stimulant son système immunitaire.¹ Les vaccins permettent de prévenir l'apparition d'une maladie d'origine infectieuse ou de limiter sa sévérité.

La vaccination est un véritable enjeu de santé publique. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à la vaccination.²

L'Assurance Maladie simplifie le parcours de vaccination pour les patients afin d'augmenter la couverture vaccinale. Dès à présent, les pharmaciens d'officine peuvent **administrer les vaccins contre 15 maladies** supplémentaires aux **adolescents de plus de 16 ans et aux adultes** dans le cadre des recommandations vaccinales³. Ces vaccins seront **100% pris en charge** par l'Assurance Maladie à partir du **7 novembre 2022**. Venez en pharmacie avec votre ordonnance et faites-vous vacciner par votre pharmacien.

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Parlez-en à votre pharmacien Alphega.

Nous vous invitons à découvrir cette brochure spécialement éditée pour vous aider. Toutes les informations qu'elle contient peuvent être utiles pour vous ou une personne de votre entourage. Les pharmaciens Alphega Pharmacie et leur équipe sont à vos côtés pour agir durablement pour votre santé.

Au sommaire

L'intérêt de la vaccination

p.3

Le calendrier vaccinal

p.4

¹ <https://www.inserm.fr/dossier/vaccins-et-vaccinations/>

² <https://bit.ly/3Bea0in>

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045538155>

L'INTERÊT DE LA VACCINATION¹

NOUVEAU

Mon pharmacien me vaccine

En complément de la vaccination contre la Covid-19, votre pharmacien peut aussi vous administrer les vaccins suivants :

- Vaccin contre la grippe saisonnière
- Vaccin DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)
- Vaccin contre la coqueluche
- Vaccin contre les papillomavirus humains
- Vaccin contre les infections à pneumocoque
- Vaccin contre l'hépatite A et B
- Vaccins contre le méningocoque (sérogroupes A, B, C, Y et W)
- Vaccin contre la rage



La vaccination présente un bénéfice individuel et collectif. En effet, elle protège chaque personne vaccinée et permet de diminuer la propagation d'une maladie infectieuse.

L'importance des rappels vaccinaux

Pour être protégé **efficacement et durablement**, il est indispensable de tenir ses vaccins à jour. De nombreux vaccins nécessitent des **rappels réguliers** pour être efficaces. Un rappel vaccinal correspond à une injection supplémentaire de vaccin, destinée à stimuler la réponse immunitaire induite par une vaccination, lorsque son efficacité diminue au cours du temps et ne garantit plus un niveau de protection suffisant.



N'oubliez pas ! Faites le point avec votre pharmacien et faites inscrire vos vaccinations dans votre **carnet de vaccination** ou **carnet de santé**.

La vaccination : le moyen de prévention le plus efficace

Les **vaccins**, comme tout médicament, doivent répondre à des exigences de **qualité**, de **sécurité** et d'**efficacité** avant de pouvoir être commercialisés.

Les vaccins constituent l'un des moyens de prévention les plus efficaces. Certains vaccins peuvent avoir des effets indésirables. Il s'agit le plus souvent d'effets indésirables bénins comme la fièvre ou la douleur au point d'injection.

Si vous ressentez des effets indésirables, n'hésitez pas à contacter votre pharmacien ou votre médecin traitant, qui vous indiqueront la conduite à tenir.

¹ <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/vaccination/comprendre-vaccination>

